

DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES MASTER 2 DROIT DE LA SANTE- DROIT FONDAMENTAL DE LA SANTE Année 2026-2027			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Responsabilité civile approfondie	20 H	4	Terminal écrit de 5H Tirage au sort d'une matière Les 2 autres matières non tirées au sort font l'objet du grand oral
Droit pénal médical	20 H	6	
Responsabilité hospitalière approfondie	20 H	4	
Procédure judiciaire médicale	20 H	6	Terminal écrit de 5H Tirage au sort d'une matière La matière non tirée au sort fait l'objet du grand oral
Contentieux de la réparation du dommage corporel	20 H	6	
Procédure amiable médicale et mode alternatif des conflits	10 H	0	Grand oral
Contentieux des médicaments et des produits de santé	10 H	0	Grand oral
English for Medical Law	15 H	4	Contrôle continu
TOTAL SEMESTRE 3	135 H	30	
SEMESTRE 4			
Droit des malades approfondi	20 H	6	Terminal écrit de 5H Tirage au sort d'une matière Les 2 autres matières non tirées au sort font l'objet du grand oral
Droit des nouvelles technologies en matière de santé	20 H	4	
Droit de la bioéthique	20 H	6	
Mémoire de recherche ou stage	0 H	5	oral
Grand oral	0 H	9	oral
TOTAL SEMESTRE 4	60 H	30	

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 5 mai 2026 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master au titre de l'année universitaire 2026-2027 »